

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Le 16 février 2012
Téléconférence
de 13 h à 13 h 50 (HNE)**

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Lorna Martin (présidente), Blythe Shepard, Lilli Janzen, Béatrice St-Amand-Doepker, Serge Hall, Michel Lefebvre, Deborah Wood Salter, Marie Cardinal-Picard, Trish McCracken, Erin Crossland, Miriam Duff, Beth Robinson, Barbara MacCallum (secrétaire)

Excusés : Martin Reid, Ron Lehr, George Dunne, Sara Holland

Mot de bienvenue

- Lorna souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2011
3. Conflit d'intérêts
4. Ratification de la résolution approuvant le budget 2012-2013
5. Ratification de la résolution approuvant les statuts et les règlements généraux de la Section de la Nouvelle-Écosse
6. Initiative nordique de l'ACCP
7. Prix
8. Comptes rendus des comités
9. Rappels
10. Prochaine réunion
11. Clôture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE.**

2. Adoption du procès-verbal

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2011, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Michel Lefebvre.
ADOPTÉE.**

3. Conflit d'intérêts

Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettaient en situation de conflit d'intérêts, à l'exception de Beth Robinson, qui déclare se trouver en situation de conflit d'intérêts en ce qui concerne la discussion du point 5 de l'ordre du jour.

4. Ratification de la résolution approuvant le budget

- La version préliminaire du budget fut transmise le 29 novembre 2011 aux membres du CA pour qu'ils l'examinent et la commentent.
- Le vote sur le budget devait être tenu à la réunion du CA du 19 janvier 2012.
- Il n'y avait pas quorum à cette réunion, de sorte que le vote s'est effectué par voie électronique.
- Les résultats de ce vote électronique ont donné lieu à la résolution approuvant le budget 2012-2013.
- À ce stade-ci, le Conseil entérine le vote électronique.

Résolution : De ratifier le vote électronique approuvant le budget 2012-2013.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE.**

5. Ratification de la résolution approuvant les statuts et les règlements généraux de la Section de la Nouvelle-Écosse

- Les statuts et règlements généraux de la Section de la Nouvelle-Écosse ont été transmis le 9 janvier 2012 aux membres du CA pour qu'ils les examinent et les commentent.
- Le vote sur les statuts et les règlements généraux devait être tenu à la réunion du CA du 19 janvier 2012.
- Il n'y avait pas quorum à cette réunion, de sorte que le vote s'est effectué par voie électronique.
- Les résultats de ce vote électronique ont donné lieu à la résolution approuvant les statuts et règlements généraux de la Section de la Nouvelle-Écosse.
- À ce stade-ci, le Conseil entérine le vote électronique.

Résolution : De ratifier le vote électronique approuvant les statuts et les règlements généraux de la Section de la Nouvelle-Écosse.

**Proposée par Marie Cardinal-Picard. Appuyée par Deborah Wood Salter.
ADOPTÉE.**

6. Initiative nordique de l'ACCP

- **Activité :** Le sous-comité d'Initiative nordique a effectué une approche préliminaire par téléconférence, courriels et appels téléphoniques au cours de l'automne 2011 et a présenté un compte-rendu de ses activités au Conseil lors de la réunion de novembre 2011.
- Le potentiel de démarches supplémentaires de travail de proximité est évident, mais il faudrait un financement additionnel pour couvrir les frais.
- On a sondé d'autres administrateurs responsables de régions nordiques et éloignées au sujet de leur appui et de leur participation à des activités de travail de proximité.
- À ce jour, des appuis ont été reçus de la part de l'Ontario et de la Saskatchewan.
- **Besoins :** Plus précisément, voici les besoins exprimés par les membres responsables de régions nordiques et éloignées que le sous-comité avait contactés : accès aux journaux et à la documentation récente, possibilités de perfectionnement professionnel, supervision

consultative (p. ex. : conférences d'analyse de cas en ligne par webinaire), soutien et réseautage entre pairs.

- **Stratégies proposées :** Voici quelques avenues de solutions à ces besoins, que le sous-comité a l'intention d'explorer avec les membres de régions nordiques et éloignées :
- Désigner des personnes-ressources (membres de l'ACCP) dans diverses régions éloignées au Canada, afin d'accroître la portée des efforts de travail de proximité de l'ACCP et d'organiser des groupes de téléconférence sur le terrain pour faire le lien avec les membres du sous-comité au Sud.
- Organiser des téléconférences et des webinaires d'intérêt pour les praticiens nordiques.
- Créer dans le Forum de l'ACCP un espace destiné à assurer la présence des régions nordiques et éloignées en leur consacrant un fil de discussion.
- Explorer les ressources en matière de bases de données par l'entremise des liens des pages web de l'ACCP et des installations d'éducation en régions nordiques.
- Étudier la possibilité d'offrir aux membres intéressés de la supervision conjointe, en utilisant le format des webinaires.
- **Résumé :** Le sous-comité propose de poursuivre ces efforts en tant que projet pilote et grâce au financement octroyé par le Conseil (voir la résolution ci-dessous). Le sous-comité produira un rapport d'étape au CA lors de la réunion de novembre 2012.
- Il convient de souligner que la somme de 1000 \$ est le maximum admissible.

Résolution : Pour appuyer les démarches de travail de proximité entreprises par le sous-comité Initiative nordique de l'ACCP et par les administrateurs participants, le Conseil consent un soutien financier à des conférences téléphoniques et autres activités de proximité connexes, pour une somme maximale de 1000 \$. Cet effort fera l'objet d'une révision lors de la réunion du CA de novembre 2012, par suite du dépôt d'un rapport de mise à jour des activités.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Trish McCracken.
ADOPTÉE.**

7. Prix

- Le Comité de direction propose un nouveau prix discrétionnaire de l'ACCP, conçu pour récompenser les champions de la profession de counseling et de psychothérapie, tout en attirant l'attention médiatique sur la profession et sur les activités de l'Association.

Description :

- 1) Prix du champion professionnel (discrétionnaire – Candidats désignés par le Président) :
 - a. Lauréats tels que Stephen Lewis, Paul Martin, Martin Brokenleg
 - b. Critères :
 - i. stature nationale ou internationale
 - ii. publie, s'exprime ou plaide en faveur des caractéristiques positives de la profession du counseling et de la psychothérapie
 - iii. peut avoir prononcé une allocution lors d'un congrès de l'ACCP ou d'un autre événement bien en vue ayant trait au counseling

- iv. excellente réputation au fil des années, indiquant une constante défense des droits de la profession

TITRE	Prix ACCP du champion professionnel
OBJET	Récompenser les champions de la profession du counseling et de la psychothérapie
MONTANT DU PRIX	prix
ADMISSIBILITÉ	<p>Le lauréat</p> <ul style="list-style-type: none"> - peut ou non être conseiller ou psychothérapeute - peut ou non être membre de l'ACCP - doit avoir une stature nationale ou internationale - doit publier, s'exprimer ou plaider en faveur de la profession du counseling et de la psychothérapie, soit directement, soit indirectement, par des gestes de justice sociale, de démarches humanitaires ou autres qui font progresser l'importance de la santé mentale et du bien-être dans les populations. - peut avoir prononcé une allocution lors d'un congrès de l'ACCP ou d'un autre événement bien en vue ayant trait au counseling ou aux causes humanitaires ou dans un forum de justice sociale - affiche une excellente réputation échelonnée sur plus de 5 ans et qui traduit une constante défense des droits de la profession
PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE	<ol style="list-style-type: none"> 1) Processus de mise en candidature initié par le Président 2) Processus de discussion et de consensus au sein du Comité de direction afin de décider si un candidat sera sélectionné pour l'année en cours et, le cas échéant, déterminer les candidats possibles pour ladite année. Il incombe au Président d'effectuer la recherche et de soumettre les formulaires de mise en candidature des lauréats potentiels. 3) Le Président soumet les détails concernant le candidat en fonction de chacun des critères qui seront pris en considération par le Comité de direction. 4) Les membres du CD votent pour déterminer le candidat à récompenser durant une année précise. 5) S'il y a consensus au sein du Comité de direction, le nom et l'historique du candidat déterminé en fonction des critères du prix sont présentés au Conseil afin d'obtenir son appui. 6) Il faut obtenir un appui des 2/3 des membres du Conseil pour que le candidat soit récompensé au cours d'une année.
LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉVALUATION	<p>Mise en candidature fondée sur la conformité du candidat aux lignes directrices sur l'admissibilité</p> <p>Consensus requis au sein du Comité de direction</p> <p>Appui obligatoire des 2/3 des membres du Conseil</p>

- Stephen Lewis est mis en candidature comme premier lauréat du Prix du Président : Champion professionnel.
- Les modifications et commentaires suivants ont été proposés :
 - Toutes les professions sont prises en considération, ce qui semble très vaste.

- L'énoncé « doit avoir une stature nationale ou internationale » devrait être remplacé par « doit avoir une présence sur la scène nationale ou internationale ».
- L'énoncé « affiche une excellente réputation échelonnée sur plus de 5 ans et qui traduit une constante défense des droits de la profession » devrait être remplacé par « affiche une excellente réputation échelonnée sur plus de 5 ans et qui traduit une constante défense des droits de la profession et d'un accès accru pour les personnes qui recherchent le service ».
- L'énoncé « peut avoir prononcé une allocution lors d'un congrès de l'ACCP ou d'un autre événement bien en vue ayant trait au counseling ou aux causes humanitaires ou dans un forum de justice sociale » devrait être remplacé par « peut avoir prononcé une allocution lors d'un congrès de l'ACCP ou d'un autre événement bien en vue ayant trait au counseling ou à la psychothérapie ou aux causes humanitaires ou dans un forum de justice sociale ».

Résolution : Approuver la création du prix ACCP du Champion professionnel en y intégrant les amendements énoncés.

**Proposée par Lilli Janzen. Appuyée par Béatrice St-Amand-Doepker.
ADOPTÉE.**

- Le Conseil étudiera la mise en candidature de Stephen Lewis comme premier lauréat et votera à ce sujet lors de la réunion du CA de mars 2012.

Prix de la contribution professionnelle

Résolution : Approuver l'attribution du Prix de la contribution professionnelle à Jan Stewart pour 2012.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

8. Comptes rendus des comités

- Lorna fit remarquer que l'information au sujet des plans d'action du Comité, telle que documentée dans le procès-verbal de la réunion de novembre 2011, a été distribuée au Conseil.
- Les membres du Conseil doivent examiner le travail accompli par le comité à ce jour et l'on devrait préparer des comptes rendus oraux pour la réunion de mars 2012.

9. Rappels

- On rappelle aux membres du Conseil de s'inscrire au Congrès 2012 et de réserver leurs vols pour la réunion de mai 2012 du Conseil.
- Lilli, Barb et Lorna discuteront de questions réglementaires concernant le Québec après la réunion du Conseil.
- La lettre concernant les corporations ontariennes sera envoyée dès que possible, car le conseiller juridique de l'ACCP en a approuvé le contenu.

10. Prochaine réunion

- La prochaine réunion se tiendra par téléconférence le 15 mars 2012, à 19 h.

11. Clôture de la réunion

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE**

Présidente

Date

RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Serge Hall. Appuyée par Lilli Janzen.
ADOPTÉE.**

Résolution : Adopter la version amendée du procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2011, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Michel Lefebvre.
ADOPTÉE.**

Résolution : De ratifier le vote électronique approuvant le budget 2012-2013.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Serge Hall.
ADOPTÉE.**

Résolution : De ratifier le vote électronique approuvant les statuts et les règlements généraux de la Section de la Nouvelle-Écosse.

**Proposée par Marie Cardinal-Picard. Appuyée par Deborah Wood Salter.
ADOPTÉE.
1 ABSTENTION**

Résolution : Pour appuyer les démarches de travail de proximité entreprises par le sous-comité Initiative nordique de l'ACCP et par les administrateurs participants, le Conseil consent un soutien financier à des conférences téléphoniques et autres activités de proximité connexes, pour une somme maximale de 1000 \$. Cet effort fera l'objet d'une révision lors de la réunion du CA de novembre 2012, par suite du dépôt d'un rapport de mise à jour des activités.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée par Trish McCracken.
ADOPTÉE.**

Résolution : Approuver la création du prix ACCP du Champion professionnel en y intégrant les amendements énoncés.

**Proposée par Lilli Janzen. Appuyée par Béatrice St-Amand-Doepker.
ADOPTÉE.**

Résolution : Approuver l'attribution du Prix de la contribution professionnelle à Jan Stewart pour 2012.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Trish McCracken. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE**

RÉSUMÉ DES TÂCHES

N° de tâche	N° de réf.	Tâche	Date	Responsabilité
1	8	Examiner le travail du Comité	CA	Le 15 mars 2012
2	7	Examiner l'information au sujet de Stephen Lewis	CA	Le 15 mars 2012